Nations Unies S/PV.6872

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

Provisoire

6872e séance

Mardi 27 novembre 2012, à 15 heures
New York

Président :	M. Hardeep Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Alzate
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies (S/2012/818)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/818)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivan Mrkić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance. M. Zarif participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Pristina.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Enver Hoxhaj à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/818, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Farid Zarif.

M. Zarif (*parle en anglais*) : Le rapport dont le Conseil est saisi (S/2012/818) fait le point des principaux événements survenus au Kosovo et des activités qui y ont été menées entre le 16 juillet et le 15 octobre 2012. Bien que le calme ait régné pendant la majeure partie de la période considérée, des faits majeurs sont survenus depuis la fin de la période à l'examen, et c'est là-dessus que j'axerai mon intervention aujourd'hui.

Le 21 août, date à laquelle le Conseil de sécurité s'est réuni pour la dernière fois pour débattre de la situation au Kosovo (S/PV.6822), j'ai évoqué le besoin urgent de relancer le processus politique, non seulement pour préserver les investissements d'envergure faits par la communauté internationale au Kosovo, mais également pour encourager les parties à se hâter de régler les problèmes qui entravent les progrès des deux côtés. Le fait que Belgrade et Pristina ont été représentées par leurs dirigeants à cette séance est déjà le signe qu'il existe une possibilité d'engagement au plus haut niveau.

Par la suite, alors que le dialogue facilité par l'Union européenne reprenait peu après la fin de la période considérée, une étape autrement plus fondamentale a été franchie le 19 octobre. Ce jour-là, grâce en grande partie à l'initiative personnelle de la Haut-Représentante de l'Union européenne, Catherine Ashton, une phase nouvelle et plus fondamentale du processus de dialogue a démarré à Bruxelles. Les premiers ministres Dačić et Thaçi ont pris la direction des travaux menés dans le cadre de ce processus et se sont rencontrés pour la première fois en tant que chefs de leurs délégations respectives.

Cette brève réunion a été rapidement suivie par une deuxième le 7 novembre. Au cours de leur deuxième rencontre, les deux dirigeants ont fait preuve de leur sérieux et ont pu s'entendre sur des mesures concrètes pour aller de l'avant dans le dialogue d'une façon plus approfondie et plus ambitieuse. À la fin octobre, la Haut-Représentante et la Secrétaire d'État américaine Hillary Clinton se sont rendues ensemble à Belgrade et à Pristina, montrant de façon cruciale leur ferme attachement et appui au processus de dialogue au plus haut niveau.

Je suis personnellement satisfait de cette évolution et je tiens à féliciter les deux parties – ces deux dirigeants en particulier – d'avoir fait preuve de volonté politique et de courage en engageant le difficile mais pourtant indispensable processus de dialogue pour rétablir les relations entre Belgrade et Pristina. Ce faisant, ils ont tous deux montré qu'ils regardaient vers l'avenir et pas vers le passé.

Au regard de la complexité des problèmes qui ont continué à entraver les progrès des deux côtés, il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce que des solutions émergent facilement ou rapidement. Néanmoins, cette idée de s'attaquer aux problèmes de façon plus directe dans le cadre d'un dialogue au plus haut niveau marque une évolution que tous les membres du Conseil, je l'espère, ne se contenteront pas de saluer mais, qu'ils appuieront aussi concrètement. La communauté internationale devrait se tenir prête à

fournir des ressources appropriées et un soutien politique pour encourager et approuver la conclusion d'accords durables dans le cadre d'un dialogue authentique entre les deux parties.

Comme dans tout processus visant à surmonter les problèmes hérités du passé, les dirigeants de chaque partie se heurteront inévitablement à des obstacles sur plusieurs fronts. Chaque partie doit être en mesure et se voir donner les moyens de surmonter les difficultés et de lutter contre les résistances, y compris de la part de ceux qui, dans leurs camps respectifs, considèrent pour une raison ou une autre que des progrès politiques ne serviront pas leurs intérêts. Certains pourraient chercher à influencer la situation sur le terrain en dehors du contexte de négociations pacifiques. D'autres pourraient chercher à affaiblir la position politique de ceux qui mènent les négociations.

En effet, en quelques semaines depuis le lancement de ces pourparlers de haut niveau, nous avons pu voir les tensions s'accroître dans des domaines sensibles sur le terrain au Kosovo. En outre, au cours des 10 derniers jours, les réactions de la rue aux décisions rendues par les tribunaux concernant des personnalités accusées de crimes de guerre ont montré la fragilité des sentiments et la réactivité du public face aux questions de réconciliation et de justice. Pour éviter que de tels évènements créent encore d'autres obstacles, une action unifiée des présences internationales engagées sur le terrain reste aussi essentielle.

Je suis heureux de pouvoir signaler à cet égard qu'aujourd'hui, on constate une grande cohésion et une forte détermination parmi les présences internationales qui se trouvent sur le terrain en vertu d'un mandat. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) s'acquitte de son mandat en tant que membre d'une véritable équipe qui comprend la Force de paix au Kosovo, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Représentant spécial de l'Union européenne au Kosovo, qui est responsable des relations politiques importantes au Kosovo. Tout dernièrement, une étroite coordination de l'action menée sur le terrain a déjà permis d'éviter que les récentes tensions ne prennent des proportions difficiles à gérer.

De nombreux problèmes doivent encore être réglés par le dialogue, et les deux parties sont confrontées à d'immenses défis en dehors du processus, notamment un contexte économique difficile, des obstacles à la mise en place des institutions chargées de faire respecter l'état de droit et un climat politique interne compliqué. La situation dans le nord du Kosovo reste fragile. La priorité de la Mission reste de s'efforcer, avec nos partenaires, de maintenir la stabilité et d'essayer de renforcer petit à petit la confiance parmi les communautés qui vivent au nord et au sud de l'Ibar. Il importe au plus haut point que tous ceux qui peuvent influer sur la situation continuent d'œuvrer ensemble à cette fin et de promouvoir un climat propice aux progrès durant le dialogue politique.

Au cours de la période considérée, j'ai une fois de plus lancé un appel aux Serbes du nord du Kosovo et aux dirigeants de Pristina pour les encourager à ouvrir d'autres voies de communication. Lors d'entretiens avec les dirigeants de Belgrade et de Pristina, j'ai aussi souligné qu'il importait de tenir ces communautés pleinement informées afin de leur donner l'assurance qu'il était dûment tenu compte de leurs intérêts dans le cadre des efforts visant à avancer sur le plan politique.

Comme indiqué en détail dans le rapport, EULEX a récemment poursuivi sa restructuration et a fourni une nouvelle expertise ciblée aux institutions policières et judiciaires au Kosovo. Un récent rapport de la Cour des comptes européenne, ainsi que de récents rapports du Médiateur au Kosovo et de l'OSCE rappellent avec force les défis essentiels à relever actuellement dans ce domaine. La MINUK a continué de surveiller la situation des communautés minoritaires au Kosovo et, quand elle le peut, propose ses bons offices pour le règlement des différends et la réduction des tensions sur le terrain.

Je continue d'être préoccupé par les actes récurrents de vandalisme, de vol et de violence occasionnelle à l'encontre de rapatriés appartenant à des communautés minoritaires et de leurs biens. Dans l'intervalle, je suis encouragé par les efforts renouvelés de la police du Kosovo et d'autres institutions publiques pour engager le dialogue avec les communautés touchées et pour s'attaquer à ces problèmes. L'un des résultats encourageants de ces efforts a été la participation accrue aux conseils municipaux de sécurité communautaire et aux conseils locaux de sécurité publique au cours de la période considérée.

Au nombre des nombreuses questions qui continuent de requérir un effort de coordination soutenu sur le terrain, il y a lieu de signaler en particulier qu'au cours de cette période, la Mission a facilité les initiatives prises pour avancer sur la question des personnes disparues. La MINUK et la Commission pour les personnes disparues, à Chypre, ont facilité le

déplacement à Chypre de représentants des familles albanaises du Kosovo et serbes du Kosovo de personnes disparues et ont exhorté de nouveau toutes les parties, locales et internationales, à redoubler d'efforts pour aider à régler rapidement ce problème.

Bien qu'il en soit encore à ses débuts, le dialogue facilité par l'UE qui se tient désormais à un niveau politique plus élevé marque une étape nouvelle et cruciale dans le processus politique. Il faut féliciter les deux parties d'avoir accepté de mener ce processus et d'en d'assumer les risques. Elles devraient pouvoir compter sur un appui politique, notamment de la part des membres du Conseil, pour donner une base solide au processus et aux accords susceptibles d'être conclus durant son déroulement.

Je voudrais remercier sincèrement les membres du Conseil de sécurité de leur appui continu à l'action de la MINUK, ainsi que de leur engagement en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité au Kosovo et de l'intérêt qu'ils portent à cette question. Je demande au Conseil d'appuyer activement la nouvelle phase du dialogue mené sous l'égide de l'Union européenne. Je le prie également d'encourager résolument Belgrade et Pristina à saisir l'occasion qui se présente aujourd'hui, notamment en prenant toutes les nouvelles mesures de confiance qui sont en leur pouvoir. Cela laisserait véritablement espérer qu'il est possible non seulement de régler les problèmes de longue date, mais aussi d'avancer véritablement vers la réalisation des aspirations de la population à un avenir plus sûr et plus prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zarif de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mrkić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

M. Mrkić (Serbie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance du Conseil de sécurité au titre de la résolution 1244 (1999). Je saisis également cette occasion pour exprimer ma gratitude au Représentant spécial, M. Farid Zarif, pour son dévouement et les positions exprimées dans sa déclaration.

J'ai lu attentivement le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour la période du 16 juillet au 15 octobre 2012 (S/2012/818), qui se contente, dans une large mesure, d'énumérer des faits. Nous nous attendions à ce qu'il contienne une analyse plus approfondie de l'évolution de la situation dans la région, surtout après la visite que le Secrétaire général a effectuée dans la région en juillet dernier.

La République de Serbie est déterminée à contribuer à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région, ainsi qu'à la mise en place d'un cadre pour un avenir européen commun. Pendant la période à l'examen, nous avons une fois de plus confirmé notre volonté de concourir au règlement des questions et problèmes en suspens. Nos efforts continus visent à un règlement pacifique des problèmes qui se posent dans la région, y compris la question du Kosovo-Metohija, conformément à la résolution 1244 (1999).

Nous demeurons opposés aux actions unilatérales par quelque partie que ce soit. À cet égard, je souhaite souligner de nouveau que la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo-Metohija est inacceptable. Je le répète une fois encore : nous ne reconnaîtrons pas la soi-disant République du Kosovo ainsi proclamée.

Je tiens à exprimer la sincère gratitude de mon pays aux États Membres de l'ONU, qui dans leur majorité continuent de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Nous les exhortons à maintenir leur position de principe car c'est la contribution la plus importante qu'ils puissent en définitive apporter au succès du processus de dialogue.

Parce que nous adhérons aux principes du droit international, ainsi qu'aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, nous sommes favorables au renforcement continu et à la promotion de la confiance mutuelle, tout en respectant les intérêts légitimes des Albanais et des Serbes qui habitent au Kosovo-Metohija.

La partie serbe continue de promouvoir et d'appliquer une politique visant à trouver des solutions pacifiques dans le cadre d'un dialogue constructif avec Pristina. Pour la République de Serbie, le dialogue est le seul moyen de surmonter la crise actuelle et de trouver des solutions durables aux problèmes auxquels la population du Kosovo-Metohija est confrontée au quotidien. Le nouveau Gouvernement de la République de Serbie s'est récemment engagé dans une nouvelle phase de dialogue avec pour intention de parvenir à des progrès concrets entre Belgrade et Pristina. Au cours de la dernière réunion entre M. Dačić, Premier Ministre serbe, et M. Thaçi, qui s'est tenue à Bruxelles le 7 novembre, toute une série de questions ont été abordées. Nous avons insisté sur le fait que la responsabilité des opérations de contrôle aux points de passage dans le nord du Kosovo

devait être confiée à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Nous avons également rappelé qu'un accord avait été conclu concernant la mise en œuvre du contrôle intégré d'ici au 10 décembre, dans le cadre des projets pilotes relatifs aux points de passage administratifs. En outre, il avait été convenu que le Service de police du Kosovo allait constituer une unité spéciale chargée de la protection du patrimoine culturel serbe et composée principalement de Serbes du Kosovo. Nous sommes déterminés à mettre pleinement en œuvre les arrangements conclus à ce jour et nous sommes prêts à discuter de toutes les questions, à l'exception du démantèlement des institutions serbes au Kosovo-Metohija.

La Serbie souhaite avancer dans son intégration européenne et est pleinement engagée dans ce processus, qui devrait permettre d'instaurer une paix durable entre Serbes et Albanais.

Nous sommes convaincus que la MINUK doit jouer un rôle important pour accompagner le processus de dialogue, afin de garantir un échange d'information et une communication efficaces avec le Conseil de sécurité. Le rôle du Conseil de sécurité reste indispensable pour garantir la légitimité d'un règlement global.

Le rôle de l'ONU pour ce qui est de stabiliser la situation dans la région est irremplaçable. Par conséquent, le mandat de la MINUK ne doit pas être modifié et doit continuer à jouir de notre plein appui. Nous voudrions que la MINUK, la KFOR et EULEX coopèrent plus efficacement. La MINUK et EULEX doivent toutes deux être actives sur le terrain et agir conformément à leurs mandats, en respectant le principe de la neutralité de l'Organisation des Nations Unies vis-à-vis du statut du Kosovo.

Je tiens à souligner qu'il ne faut pas modifier le rôle de la mission EULEX, surtout en ce moment. Ses fonctions exécutives demeurent cruciales, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du processus de dialogue. La République de Serbie insistera pour que les solutions adoptées d'un commun accord sur la gestion intégrée des frontières soient mises en œuvre dans le cadre de la présence et du rôle exécutif de la mission EULEX à la frontière administrative.

Il importe que la MINUK continue de s'acquitter de son mandat en ce qui concerne la représentation du Kosovo à l'étranger, à moins qu'un autre accord n'ait été conclu dans le cadre de certaines réunions et initiatives régionales. En outre, l'ONU doit veiller à ce que les missions présentes au Kosovo-Metohija opèrent strictement dans le respect du principe de la neutralité vis-à-vis du statut du Kosovo, tel que le prévoit la résolution 1244 (1999). L'ONU doit continuer à jouer son rôle primordial de coordinateur de toutes les organisations internationales qui agissent sous son égide.

La question du financement continu de l'Administration des Nations Unies à Mitrovica revêt une importance particulière pour la République de Serbie. Nous jugeons inacceptable que les responsabilités de cette Administration soient restreintes davantage faute de financement et que la MINUK soit dépossédée de ses responsabilités suite à la création et à la mise en fonctionnement d'un organisme parallèle basé à Pristina. Nous tenons à souligner que la MINUK est la seule présence internationale légitime dans laquelle les habitants du nord du Kosovo ont encore pleinement confiance.

Malgré une présence internationale prolongée, il n'y a pas eu de progrès dignes de ce nom sur le terrain. La vie et les biens des Serbes et des autres communautés non albanaises continuent d'être menacés; les conditions élémentaires de sécurité, la liberté de circulation ou l'emploi ne sont pas garantis; le retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées serbes dans leurs foyers au Kosovo-Metohija n'est pas assuré; aucune grande infrastructure n'a été reconstruite et les séparatistes albanais continuent de s'attaquer violemment aux populations serbes et à leurs sites culturels et religieux. La situation des droits de l'homme au Kosovo-Metohija, surtout en ce qui concerne les Serbes et les autres citoyens non albanais, demeure déplorable.

Les préoccupations liées à la sécurité et à la sûreté, ainsi que les restrictions à la liberté de circulation, sont indiscutablement les facteurs qui ont les effets les plus négatifs sur la qualité de vie des Serbes du Kosovo-Metohija. La relative diminution des violences interethniques n'est pas due à l'amélioration des relations interethniques, mais plutôt à l'isolement croissant des populations serbes qui se sont retirées dans des enclaves ou des villages isolés. D'après les informations dont nous disposons, entre juillet et octobre 2012, il y a eu plus de 70 attaques que l'on peut qualifier d'attaques à motivation ethnique. En conséquence, le nombre de Serbes vivant dans le territoire du Kosovo-Metohija ne cesse de diminuer. Au cours de la période considérée, l'arrestation d'autres membres de la communauté serbe

sans aucune explication juridique à l'émission de ces mandats d'arrêt controversés a provoqué un sentiment d'insécurité et de nouveaux sujets d'inquiétude. Ainsi, la communauté serbe du Kosovo-Metohija est soumise à de nouvelles pressions.

Je saisis la présente occasion pour rappeler que la démolition systématique des maisons abandonnées par les Serbes et autres non-Albanais se poursuit. Je voudrais également signaler que les activités des autorités locales visent l'expropriation, la dépossession forcée et la démolition de maisons dans les quartiers historiques de villes comme Peć et Đakovica.

Alors même que la communauté internationale s'efforce de trouver une solution durable pour loger les réfugiés et les personnes déplacées sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, le retour des personnes déplacées au Kosovo-Metohija est un processus lent caractérisé par un faible niveau de durabilité. D'après les derniers chiffres disponibles pour 2012, 285 Serbes seulement seraient rentrés au Kosovo-Metohija, ce qui atteste de la tendance continue à la baisse du nombre des rapatriés.

La façon dont l'Agence de privatisation du Kosovo privatise les entreprises du Kosovo-Metohija est alarmante, surtout depuis janvier 2012. La privatisation des entreprises publiques et sociales des communautés serbes est particulièrement préoccupante. Les conséquences de la vente de ces entreprises à des ressortissants albanais constituent un autre facteur qui force la population serbe à partir.

Je saisis la présente occasion pour appeler l'attention du Conseil sur les limites de plus en plus nombreuses imposées à la liberté de circulation des personnes privées en raison des changements d'ordre technique introduits dans les procédures établies d'escortes policières organisées, en général avec la police d'EULEX. Un problème particulier tient au fait que des représentants officiels de la République de Serbie ne peuvent ni effectuer de visites ni se déplacer librement alors que, conformément à la procédure établie, ils informent dûment EULEX de leurs visites au Kosovo-Metohija. Même l'assistance humanitaire s'est vue refuser l'accès au Kosovo-Metohija.

Au Kosovo-Metohija, la Serbie est sans arrêt confrontée à des attaques visant son patrimoine culturel et historique. Les autorités ne cessent de tenter d'effacer l'identité culturelle serbe en imposant de nouveaux noms albanais, byzantins et illyriens, en dépit des recommandations et décisions de l'UNESCO en la matière.

Je voudrais encore une fois rappeler la nécessité de mener des enquêtes complètes et efficaces sur les allégations de meurtres aux fins de trafic d'organes qui figurent dans le rapport de M. Dick Marty, Rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. La République de Serbie est prête à poursuivre sa coopération avec les enquêteurs d'EULEX afin d'établir la vérité, de retrouver les personnes disparues et de rendre justice aux victimes. La vérité doit être établie avec sérieux et professionnalisme, sans oublier les informations sur la destruction par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de preuves collectées par la MINUK. La Serbie continuera de demander à l'ONU d'avoir un rôle dans cette enquête.

Après de nombreuses années de conflits et de tensions dans les Balkans, la région s'engage dans une nouvelle ère de coopération, d'établissement de la confiance et de dialogue. La République de Serbie a joué un rôle considérable dans ce processus, et elle est résolue à régler tous les problèmes par des moyens pacifiques. Je tiens à réaffirmer notre ferme attachement à la poursuite du processus de réconciliation, élément clef de la consolidation de la paix et de la stabilité de la région.

À ce titre, je saisis la présente occasion pour signaler les effets négatifs du dernier arrêt rendu par Chambre d'appel du TPIY concernant les deux généraux croates sur le processus de réconciliation. Ce jugement a été un choc, non seulement pour la Serbie tout entière, mais également pour nombre d'experts juridiques dans le monde. Une telle injustice ne doit jamais se reproduire.

L'instauration d'une paix durable dans la région exige une solution globale au Kosovo-Metohija. La réconciliation entre les Serbes et les Albanais exige que les deux parties prennent des décisions difficiles. Les paroles de l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld pourraient être une source d'inspiration : « La quête de la paix et du progrès ne se termine pas au bout de quelques années par une victoire ou une défaite. La quête de la paix et du progrès, avec ses essais et ses erreurs, ses succès et ses échecs, ne peut jamais être relâchée ni abandonnée ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Hoxhaj.

M. Hoxhaj (Kosovo) (*parle en anglais*) : Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au Conseil de

sécurité à propos des derniers événements d'importance survenus dans la République du Kosovo ces trois derniers mois. Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, des efforts constants qu'il déploie en faveur de la paix, de la stabilité et de la démocratie dans mon pays et dans la région.

Ces derniers mois, nous avons vu le Kosovo réaliser d'énormes progrès. 2012 a été une année historique pour notre pays et nos citoyens. En raison des limites de temps imposées ici, je ne parlerai que des grands points, dont la fin de l'indépendance supervisée par la communauté internationale, la mise en place de relations contractuelles avec l'Union européenne, et la nouvelle phase des relations bilatérales entre la République du Kosovo et la République de Serbie.

Le 10 septembre, le Groupe de pilotage international a décidé de mettre fin à l'indépendance supervisée du Kosovo et au mandat du Bureau civil international. Cette décision consensuelle des 25 États membres, dont les 20 États membres de l'Union européenne, ainsi que la Turquie, la Croatie, la Norvège, la Suisse et les États-Unis, ont clos pour toujours le chapitre de la supervision du Kosovo, et nous avons entamé la nouvelle phase de notre souveraineté pleine et entière. Cette décision a fait suite à l'approbation le 7 septembre par le Parlement du Kosovo des amendements constitutionnels qui mentionnaient le règlement portant statut du Kosovo résultant du processus de négociations mené pendant deux ans par l'ONU, de 2005 à 2007, sous la médiation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martti Ahtisaari. Cela a été un grand moment pour la Constitution du Kosovo, cadre juridique de base du pays. Comme l'indique la conclusion officielle du Groupe de pilotage international, la décision prise par les membres du Parlement du Kosovo en provenance de toutes les communautés ethniques a montré que nous étions un État indépendant pluriethnique fonctionnel – ce qui est une des valeurs fondamentales de notre société.

Cette nouvelle phase de l'histoire de l'État du Kosovo est le résultat de l'étroit partenariat qui existe depuis quatre ans entre nos institutions et nos partenaires internationaux. Durant toute cette période, nous avons assuré la stabilité, renforcé les principales institutions de l'État et amélioré le développement d'un pays moderne et pluriethnique.

Le Kosovo est un pays composé de diverses communautés qui y vivent depuis de nombreuses générations. Aujourd'hui, nous sommes fiers que le Kosovo garde son caractère pluriethnique comme il l'a fait tout au cours de son histoire en protégeant, promouvant et défendant les principes de pluriethnicité et de sécularisme. L'esprit, qui a étayé le plan Ahtisaari, se maintiendra.

Nous avons mis fin à une mission internationale dotée d'un mandat politique grâce au plein exercice de notre souveraineté. Dans le même temps, nous restons déterminés à travailler en coopération étroite avec les missions techniques internationales pour promouvoir encore le progrès dans notre pays. La fin de la supervision du Kosovo prouve que notre pays va de succès en succès. En moins de cinq ans, avec l'achèvement de la mission internationale, le Kosovo a prouvé qu'il est un exemple unique de réussite dans l'histoire de l'édification d'un État. La fin de « l'indépendance supervisée » nous fait prendre conscience de nos responsabilités accrues. Nous savons que nous devons montrer notre détermination et répondre aux besoins de notre société. Les acteurs les plus importants pour superviser l'indépendance restent les Kosovars. Ce sont leurs souffrances, leur patience et leur appui qui nous ont permis d'en arriver là aujourd'hui.

Le Kosovo est très attaché à l'état de droit, en tant que condition préalable nécessaire à une gouvernance démocratique et au développement économique. Nous avons réalisé des progrès remarquables ces derniers mois dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Ces résultats sont dus à la bonne coopération établie entre les institutions du Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX).

En tant qu'État souverain, le Kosovo a invité EULEX à prêter appui à son système judiciaire. De fait, l'Assemblée du Kosovo a ratifié un accord prorogeant jusqu'en 2014, soit pour deux années supplémentaires, le mandat d'EULEX. Cet accord a été conclu suite à un échange de lettres entre la Présidente du Kosovo, Atifete Jahjaga, et la Haut-Représentante de l'Union européenne, Catherine Ashton. Cet accord est important pour deux raisons : premièrement, il confère à la présence d'EULEX une base juridique nationale; et, deuxièmement, il établit un accord mutuel officiel entre l'Union européenne et le Kosovo.

En matière de développement économique, le Kosovo maintient sa stabilité macrofinancière en coordination étroite avec le Fonds monétaire international (FMI). En octobre, le Gouvernement a augmenté la part du budget consacrée aux pensions de retraite, de 33 à 40 %. Cette augmentation survient alors que de nombreux pays sont aux prises avec des

difficultés financières et font des coupes sombres dans les salaires et les pensions de retraite des fonctionnaires.

Entre-temps, dans le rapport « Doing Business 2013 » de la Banque mondiale, le Kosovo a gagné 28 places dans le classement par rapport à 2012, la meilleure progression enregistrée par un pays des Balkans occidentaux. Ces progrès sont le résultat de réformes à long terme menées par le Gouvernement de la République du Kosovo pour améliorer le climat des affaires. Le Directeur de la Banque mondiale pour l'Europe du Sud-Est a reconnu ces progrès, en insistant sur le point suivant : « le fait que le Kosovo a réussi à sortir des crises qui ont frappé la zone euro avec des finances publiques plus saines et un taux de croissance plus élevé que les pays voisins démontre la gestion solide des affaires par le Gouvernement kosovar ».

Le 16 novembre, le Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accepté d'admettre la République du Kosovo en tant que membre. Cela permettra au Kosovo d'obtenir de nouvelles sources de financement du développement et contribuera à promouvoir le développement socioéconomique, en particulier dans des secteurs importants tels que l'énergie. Notre adhésion à la BERD aidera le Kosovo à faire face aux problèmes de croissance économique. Le Kosovo sera un actionnaire à part entière de cette institution importante, aux côtés de ses 65 autres membres.

En outre, durant la période à l'examen, le nombre de pays reconnaissant la République du Kosovo, en termes géographiques, a continué d'augmenter et montre que ce processus est irrésistible. Durant cette période, la République du Kosovo a été reconnu par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Burundi, le Timor-Leste et les Fidji. Je saisis cette occasion pour remercier ces pays d'avoir pris une telle décision. Nous continuons d'établir des relations diplomatiques complètes avec des États Membres de l'ONU. À ce jour, le Kosovo a signé plus de 100 accords internationaux, aussi bien bilatéraux que multilatéraux.

En octobre, la Commission européenne, dans le cadre de l'étude de faisabilité, a confirmé que le Kosovo est prêt à entamer des négociations officielles sur un accord de stabilisation et d'association. Il s'agira du premier pas vers l'adhésion à l'Union européenne et des liens entre l'Union européenne et le Kosovo seront ainsi établis. Je voudrais insister sur deux aspects importants de cette étude de faisabilité. Elle confirme que, premièrement, l'Union européenne établira des relations contractuelles avec le Kosovo; et, deuxièmement, que le Kosovo a trouvé sa place sur la scène internationale.

Cette étude souligne que le Kosovo doit prêter une attention particulière à l'état de droit, à l'administration publique, à la protection des minorités et au commerce. La Commission européenne a également déclaré que l'Union européenne et le Kosovo pourraient mener un dialogue politique officiel pour discuter des questions régionales et internationales. Cela montre que le Kosovo est un facteur de paix et de stabilité, au niveau aussi bien régional qu'international. L'étude insiste également sur la vive inquiétude de voir la Serbie continuer de financer et de maintenir ses structures illégales, de sécurité et de police notamment, qui constituent une menace directe à la paix et à la sécurité dans les trois municipalités du nord du Kosovo.

Je voudrais rappeler que notre gouvernement et nos citoyens sont très attachés à la paix, à la stabilité et à la sécurité à l'intérieur du Kosovo et dans la région. Je dois toutefois attirer de nouveau l'attention du Conseil sur le fait que la situation dans les trois municipalités du nord du Kosovo reste tendue et difficile, comme le confirme le Secrétaire général dans son rapport (S/2012/818). En totale violation de la résolution 1244 (1999) et des normes internationales, la Serbie dirige, contrôle et finance des unités de police et paramilitaires illégales dans une partie du Kosovo. Cette situation doit cesser. Une nouvelle fois, j'appelle la Serbie à démanteler ces structures illégales. Elles posent une menace grave à la stabilité, du Kosovo mais aussi de la région. Leur but est d'entraver la gouvernance de notre État, de déstabiliser le Kosovo et de créer des divisions ethniques au sein de nos communautés.

Un exemple récent de ce problème est l'incident motivé par des considérations ethniques survenu à Kroi i Vitakut dans le nord de Mitrovica, où les structures serbes illégales s'opposent au retour dans leurs foyers d'Albanais du Kosovo. Nous condamnons cette provocation et sommes déterminés à reconstruire les maisons détruites et brûlées. Si cela continue, cette situation aura un impact négatif sur la stabilité et le développement du Kosovo. C'est pourquoi nous demeurons déterminés à régler la situation dans les trois municipalités du nord. Un système de coexistence est nécessaire dans cette partie du Kosovo, conformément au plan Martti Ahtisaari.

Je voudrais signaler au Conseil l'ouverture officielle d'un dialogue sur la normalisation des relations entre la République du Kosovo et la République de

Serbie. Ce processus est facilité par l'Union européenne et appuyé par les États-Unis. Dans ce contexte, l'ouverture de ce dialogue a été suivie des visites de haut niveau, à Pristina, du Ministre britannique des affaires étrangères, M. Hague, de la Secrétaire d'État des États-Unis, M[me] Clinton, et de la Haut-Représentante de l'Union européenne, la baronne Ashton.

Le Kosovo et la Serbie ont un passé long et difficile. Les Kosovars gardent un souvenir amer de décennies d'oppression et d'apartheid, de la guerre, puis du nettoyage ethnique. Néanmoins, il est dans notre intérêt commun de clore ce sombre chapitre de l'histoire. En tant que deux pays indépendants, nous sommes responsables de notre avenir et, en tant que voisins, nous sommes destinés à avoir un avenir commun.

Ce dialogue vise à régler les problèmes entre nos deux États indépendants et souverains en vue de normaliser les relations, d'améliorer les conditions de vie de la population et de promouvoir le programme européen des deux États et de l'ensemble de la région. Ce processus a été approuvé par l'Assemblée du Kosovo, qui a adopté une résolution sur la normalisation des relations avec la Serbie. Comme l'affirme cette résolution, le dialogue et son résultat devront respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale, la personnalité morale internationale et la Constitution du Kosovo.

Pour nous, le dialogue a une valeur démocratique, et nous reconnaissons que ni la menace ni la violence ne peuvent régler les problèmes. Ce processus constitue également l'un des critères découlant du programme d'intégration à l'Union européenne des deux pays. À cet égard, je voudrais citer la Stratégie d'élargissement 2012-2013 :

> « Une amélioration visible et durable des relations entre la Serbie et le Kosovo est nécessaire pour que les deux entités puissent poursuivre leur marche respective vers l'Union européenne tout en empêchant que l'une puisse gêner l'autre dans ses efforts. [...] Ce processus devrait progressivement mener à la normalisation complète des relations entre la Serbie et le Kosovo, de sorte que les deux entités soient pleinement en mesure d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités au sein de l'Union européenne. »

Je tiens à faire part au Conseil du résultat prometteur obtenu à l'issue de ce processus. Le 19 octobre et le 7 novembre ont eu lieu deux réunions importantes entre le Premier Ministre de la République du Kosovo, M. Hashim Thaçi, et le Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić. La Haut-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la baronne Ashton.

Les deux pays ont décidé de commencer à appliquer tous les accords conclus à Bruxelles dans le cadre du dialogue technique. L'application de l'accord sur la gestion intégrée des frontières est la première question, et la plus importante, qui a été abordée pendant ces deux réunions. Nous nous félicitons que le Premier Ministre serbe ait signé le protocole technique sur la gestion intégrée des frontières, et nous sommes confiants que l'application par la partie serbe n'accusera pas de retards supplémentaires. Cet accord établira une présence conjointe des autorités kosovares et serbes aux postes frontière. Pour la première fois, ce modèle européen de gestion des frontières renforcera fortement la coopération interétatique, en commençant par les quatre postes frontière qui sont situés symétriquement de chaque côté de la frontière.

La deuxième question importante qui a été abordée est l'établissement de bureaux de liaison respectifs à Belgrade et à Pristina. Ces institutions s'occuperont de la prestation des services consulaires à leurs citoyens et de la promotion des investissements et de la coopération économique. Elles font aussi office de voie de communication intergouvernementale, qui faisait jusque-là défaut. L'ouverture de ces bureaux servira à renforcer la confiance mutuelle et renforcera la coopération bilatérale.

La troisième question portait sur la nécessité de transparence dans le financement par la Serbie de la communauté serbe au Kosovo. La Serbie n'ayant pas été transparente au sujet de ce financement, nous lui demandons de changer d'approche. Ce processus est étroitement lié au démantèlement complet des structures parallèles et illégales dans les municipalités du nord du Kosovo.

La quatrième question portait sur les mesures prises pour protéger l'héritage religieux et culturel serbe au Kosovo. À cet égard, nous sommes pleinement conscients du grand succès conjoint que nous avons connu ces cinq dernières années. La Force de paix au Kosovo a déjà transféré la protection de la plupart des sites à la police du Kosovo, et nous nous attendons à ce que cela soit également le cas pour les autres monuments. Le Premier Ministre de la République du Kosovo a proposé la création d'une unité spéciale au sein de la

police du Kosovo qui serait uniquement chargée de la protection de l'héritage religieux et culturel.

D'autres questions ont été soulevées lors des deux réunions, notamment le sort des personnes disparues, l'adhésion du Kosovo à différentes organisations internationales et la proposition d'établir un groupe de travail technique conjoint pour préparer une étude de faisabilité sur la construction d'une autoroute entre Pristina et Niš qui serait une projet bilatéral important entre les deux pays.

Je tiens à terminer en affirmant que la réussite tant au Kosovo et qu'en Serbie ne passera pas par des poignées de main ou des gros titres. Elle passera par l'application résolue des accords qui auront des résultats concrets sur le terrain. Nous attendons de la Serbie qu'elle s'abstienne de toute rhétorique et de toute mesure appuyant la campagne internationale contre la reconnaissance du Kosovo ou son adhésion à différentes organisations internationales. Le non-respect de cette attente fondamentale se fera au détriment de la confiance mutuelle et sera contraire à l'esprit du dialogue.

Le Kosovo est décidé à construire un avenir en paix et en harmonie avec son voisin, et nous poursuivrons notre partenariat au sein de ce processus historique. Nous restons donc fermement convaincus que notre destin est de normaliser nos relations avec la Serbie, ce qui est dans notre intérêt mutuel et dans celui de la région. Nous sommes fermement convaincus que la normalisation des relations au niveau politique jettera les bases d'une future réconciliation bilatérale entre nos deux sociétés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Berger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères du Kosovo, S. E. M. Enver Hoxhaj, et au Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Ivan Mrkić. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé et du rapport complet (S/2012/818) qui incitent à un optimisme prudent.

Nous nous félicitons avant tout que le dialogue entre la Serbie et le Kosovo sous les auspices de l'Union européenne ait enfin repris au plus haut niveau politique. Il s'agit d'un pas en avant essentiel et nous appuyons pleinement l'action menée par la Haut-Représentante, la baronne Ashton, en tant que facilitatrice.

Comme l'avaient souligné la baronne Ashton et la Secrétaire d'État Clinton lors de leur récente visite à Belgrade et Pristina, la normalisation des relations entre les deux pays doit être notre objectif commun. Une telle normalisation, aux fins des relations de bon voisinage, pour que la Serbie et le Kosovo puissent à terme devenir des membres de l'Union européenne se conformant à l'ensemble des droits et obligations découlant de leur adhésion.

Nous saluons la volonté des dirigeants des deux côtés d'investir leur capital politique dans ce processus. Ceci devra bientôt se traduire par des résultats concrets et tangibles sur le terrain, en commençant avec la mise en opération en décembre des premiers postes frontière dans le cadre de la gestion intégrée de frontières, conformément à l'accord conclu par les deux Premiers Ministres lors de leur dernière réunion le 7 novembre.

Mon pays se félicite également des mesures prises par les deux parties pour enfin appliquer l'accord sur la représentation du Kosovo dans les organisations régionales. Nous nous félicitons de la participation des délégations serbe et kosovare à de nombreuses conférences régionales au cours des dernières semaines. Il faut que cette dynamique se poursuive, la représentation efficace du Kosovo au sein du Conseil de coopération régionale étant la prochaine étape importante.

Nous appuyons également une plus grande intégration du Kosovo au sein de la communauté internationale. Nous nous félicitons donc de la récente décision du Conseil de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement d'admettre le Kosovo en tant que membre. Néanmoins, l'application des accords conclus il y a des mois ne suffira pas. Il faut aborder de toute urgence une question cruciale dans le cadre du dialogue : l'existence de structures parallèles de l'État serbe dans le nord du Kosovo.

En ce qui concerne la sécurité, le pouvoir judiciaire et l'administration municipale, on note une violation constante de la résolution 1244 (1999), ce qui constitue une menace constante à la stabilité. La création d'une unité de police pluriethnique par Pristina avec pour mandat clair d'améliorer la protection des sites religieux orthodoxes serbes serait un pas dans la bonne direction. Les deux parties devraient aussi envisager sérieusement de mettre en place les dispositifs de liaison qu'il est proposé de créer dans leurs capitales respectives. Cela faciliterait évidemment les discussions à l'avenir et apporterait un appui pratique important aux citoyens de l'autre pays.

Toute solution à ces questions polémiques devra être comprise et acceptée par la population en Serbie et au Kosovo. Nous encourageons donc les dirigeants politiques des deux pays à communiquer avec leurs communautés respectives pour les préparer aux décisions difficiles et aux compromis douloureux qui les attendent. C'est particulièrement important dans le cas du nord du Kosovo. À cet égard, le nouveau Bureau administratif de Mitrovica-Nord peut jouer un rôle positif dans les activités de sensibilisation menées par Pristina auprès des communautés serbes. Nous condamnons donc les actes d'intimidation et les menaces visant le personnel qui nous ont été signalés.

Au bout du compte, les deux parties doivent comprendre qu'il est dans leur intérêt national de continuer à accomplir des progrès. Cela permettra de libérer des ressources qui sont en ce moment monopolisées par le conflit en cours, et les deux pays pourront ainsi progresser sur la voie de leur intégration à l'Union européenne .

Ma deuxième remarque porte sur les conditions de sécurité au Kosovo, où la situation est restée calme, en dépit d'incidents épisodiques troublant la sécurité dans le nord. Nous appuyons pleinement la démarche de M. Zarif, qui exhorte les auteurs de ces actes à s'abstenir de toute violence et à engager un dialogue pacifique avec tous les acteurs concernés.

Nous nous associons également à lui pour condamner fermement les attaques répétées menées par des Serbes du Kosovo contre la présence internationale sur le terrain, notamment l'attaque qui aurait visé le 7 septembre la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la police du Kosovo.

L'Union européenne demeure déterminée à continuer d'appuyer les forces de l'ordre kosovares. La prorogation du mandat d'EULEX jusqu'à juin 2014 permettra à la Mission de poursuivre ses initiatives de renforcement des capacités dans le secteur de l'état de droit et d'aider les autorités kosovares à engager des poursuites contre les auteurs de crimes de guerre et à lutter contre la criminalité organisée et la corruption.

Dans ce contexte, nous nous félicitons plus particulièrement des progrès accomplis par l'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX, notamment en faisant en sorte que que le Monténégro apporte son appui et sa coopération dans le cadre des enquêtes en cours. Nous prions tous les partenaires de respecter la décision de l'Équipe spéciale de s'abstenir de commenter publiquement ses conclusions tant que les enquêtes sont en cours. Nous convenons avec le Secrétaire général que la publication de témoignages confidentiels comprometterait les enquêtes futures et, en fin de compte, mettrait les témoins en danger.

Nous condamnons également toutes les déclarations qui remettent en question l'impartialité du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Ces déclarations ne font qu'affaiblir le mandat et l'autorité de cette institution. Les décisions et jugements rendus par une instance judiciaire indépendante ne peuvent être évalués en fonction de leur capacité à plaire aux parties concernées.

Pour terminer, je réaffirme que nous appuyons avec force la volonté des deux parties de prendre sérieusement part au dialogue dirigé par l'UE. Les progrès accomplis dans le cadre du processus de dialogue serviront de catalyseur aux aspirations européennes de la Serbie et du Kosovo – aspirations que l'Allemagne appuie sans réserve.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie M. Farid Zarif de son exposé. Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2012/818). Nous remercions S. E. M. Ivan Mrkić et M. Enver Hoxhaj de leurs déclarations.

Le Pakistan estime que la MINUK continue de jouer un rôle vital dans les efforts pour garantir la stabilité au Kosovo. Toutes les composantes de la présence internationale au Kosovo doivent rester neutres tout en s'acquittant de leurs mandats respectifs.

Nous sommes encouragés par le ton positif du rapport du Secrétaire général concernant l'évolution de la situation au cours de la dernière période considérée. Nous apprécions particulièrement la volonté manifestée par les parties de dialoguer et de régler leurs différends par des moyens pacifiques.

À cet égard, la signature par la Serbie du protocole technique relatif à la mise en œuvre de l'accord sur la gestion conjointe des points de passage et le déblocage de la situation d'impasse créée par les interprétations divergentes relatives à la participation du Kosovo aux réunions régionales constituent des avancées importantes.

Nous prenons également note avec satisfaction des progrès accomplis dans la mise en œuvre des autres

accords, comme le souligne le rapport. La mise en œuvre intégrale de tous les accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne contribuera à renforcer la confiance mutuelle et ouvrira la voie au règlement des autres problèmes en souffrance. Nous attendons avec impatience la reprise du dialogue dans les plus brefs délais.

Les conditions générales de sécurité au Kosovo sont restées stables au cours des trois derniers mois. Cependant, les tensions demeurent vives dans le nord, où de graves incidents se sont produits. Ces incidents risquent de compromettre la sécurité et la stabilité du territoire, et également d'avoir un effet négatif sur le processus politique. Les tensions et les problèmes qui caractérisent les relations entre Pristina et le nord du Kosovo ne peuvent être réglés que par le dialogue.

Le Secrétaire général signale dans son rapport que les minorités sont régulièrement prises pour cible. Ces incidents créent un sentiment d'insécurité chez les rapatriés potentiels. Ils devraient faire l'objet d'enquêtes appropriées, et leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Il est essentiel de créer des conditions propices à l'intégration pacifique des communautés minoritaires et à des retours durables en vue de jeter les bases de la réconciliation à long terme entre les communautés. Les actes de vandalisme visant des sites du patrimoine culturel et religieux sont inacceptables et il faut y remédier efficacement. Nous invitons toutes les parties à poursuivre sur la voie du dialogue et de la collaboration en vue de l'instauration d'une paix durable au Kosovo et dans la région.

Les événements récents signalés par le Secrétaire général montrent que les parties sont capables de surmonter les obstacles et qu'elles sont prêtes à aller de l'avant. Il est donc essentiel de maintenir cet élan positif.

Enfin, nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe de leur contribution au maintien de la sécurité et de la stabilité au Kosovo.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ma délégation remercie M. Zarif d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/818). Nous saluons la participation de M. Ivan Mrkić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, à la présente séance, et nous approuvons son analyse. Nous avons écouté attentivement la déclaration de M. Hoxhaj et avons pris note de ses observations soigneusement choisies et de ses renvois à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Lors de l'examen de la légalité ou de l'illégalité des événements qui se sont déroulés au Kosovo, nous ne devons pas oublier qu'une déclaration unilatérale d'indépendance est illégale. La Russie maintient sa position, à savoir qu'elle ne reconnaît pas la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. La résolution 1244 (1999) reste applicable et juridiquement contraignante en tant qu' éventuelle base internationale du réglement de la situation du Kosovo.

Dans ce contexte, nous prenons note de la décision des membres du soi-disant Groupe de pilotage international créé pour contourner le Conseil de sécurité afin de mettre en œuvre des décisions qui n'ont pas été approuvées par cet organe. Nous faisons ici référence au plan Ahtisaari relatif à l'achèvement de la période d'indépendance contrôlée du Kosovo, qui n'est qu'une curiosité politique. Aucune entité n'est habilitée à se prononcer à la place du Conseil de sécurité.

La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) devrait demeurer la principale présence internationale au Kosovo et s'acquitter pleinement de ses tâches dans la province. À cet égard, nous sommes préoccupés par la réduction des fonds alloués pour financer l'administration de la Mission à Mitrovica.

Nous estimons que l'ouverture d'un dialogue au plus haut niveau politique entre Belgrade et Pristina, et le processus de négociation dans son ensemble, sont des instruments viables pour stabiliser la situation et régler les questions polémiques par des moyens politiques et diplomatiques, notamment la question de la protection des sites du patrimoine culturel et religieux serbe se trouvant dans la province. Le dialogue est le seul instrument qui permettra de régler les problèmes épineux qui se posent dans la province, notamment dans le nord de Mitrovica.

Nous notons avec préoccupation que la situation au Kosovo demeure très tendue. Le nombre d'incidents interethniques n'a pas diminué, et certains de ces incidents sont mentionnés par le Secrétaire général dans son rapport.

Les tentatives faites par Pristina pour prendre le contrôle des districts serbes du Kosovo sont une autre source de préoccupation. La mise en place par Pristina d'une administration municipale dans le nord de Mitrovica a provoqué de nouveaux incidents. Ceux-ci

sont également liés au fait que la police kosovare a pour habitude d'arrêter les voitures immatriculées en Serbie, pratique qui a reçu l'appui de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Ils sont aussi liés à l'interdiction d'utiliser des permis de conduire serbes. Il y a de graves problèmes en ce qui concerne la liberté de mouvement des Serbes sur le territoire du Kosovo. Il est inadmissible que les présences internationales, qui devraient être clairement guidées par leur mandat, permettent de telles actions par les Albanais kosovars. Les activités des présences internationales doivent respecter le principe de la neutralité.

Le problème du retour des réfugiés illustre la difficulté de la situation dans la province. Il n'y a eu aucun progrès pour trouver une solution sur ce dossier. D'après le rapport de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo, seuls 22 200 des 235 000 réfugiés et personnes déplacées serbes ont tenté de revenir chez eux, et seulement 4 000 d'entre eux se sont réinstallés définitivement. L'exode des Serbes, qui quittent la province pour d'autres régions de la Serbie, s'est intensifié. Un autre phénomène particulièrement grave est le pillage des maisons destinées aux personnes déplacées, les saisies de biens et les actes de vandalisme contre le patrimoine religieux et culturel.

Les rapatriés sont souvent injustement accusés d'avoir été impliqués dans des crimes pendant la période de conflit des années 90. De graves tensions interethniques sont récemment apparues à Brdjani, une ville du district de Mitrovica dans la partie nord du Kosovo. Le 19 novembre, la situation a dégénéré et il y a eu des échanges de coups de feu, ouverts par des Kosovars en réponse aux Serbes qui manifestaient contre la construction controversée de maisons pour des familles albanaises. Notre impression est que les Albanais kosovars essaient de modifier la composition ethnique de la population et d'écarter les Serbes de la partie nord de la ville, ce qui aurait des conséquences imprévisibles. Nous insistons sur le fait que toute décision concernant le nord du Kosovo doit tenir compte de l'avis de la population serbe locale. Nous invitons instamment M. Zarif à procéder à une analyse approfondie de la situation et à adopter une position énergique conformément à son mandat.

Les présences internationales à Pristina doivent intensifier leurs efforts pour instaurer un dialogue interethnique et la confiance, sans lesquels il n'y aura aucune chance de bâtir une société multiethnique au Kosovo. La décision prise par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) au sujet des généraux croates a aussi jeté de l'huile sur le feu. Ce n'est pas en encourageant les éléments radicaux que l'on facilitera une réconciliation interethnique dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, notamment au Kosovo.

Nous attendons avec intérêt les résultats de l'enquête d'EULEX sur les affaires de trafic d'organes mises au jour par Dick Marty, le Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe. Nous voudrions attirer l'attention du Conseil sur le fait que de nouvelles procédures pénales ont été engagées dans l'affaire concernant la participation d'un des dirigeants de l'Armée de libération du Kosovo, Fatmir Limaj, au meurtre et à la torture de plusieurs civils.

La Force de paix au Kosovo (KFOR) agit sur la base du mandat énoncé par le Conseil de sécurité et est responsable au premier chef du maintien de la sécurité dans la province. Toute modification de ses fonctions ou de sa structure doit recevoir l'aval du Conseil. Nous espérons que l'OTAN prendra conscience des implications que pourrait avoir le transfert des responsabilités de la KFOR aux structures de maintien de l'ordre de Pristina pour la sécurité des monastères orthodoxes dans le sud de la province, et nous espérons également qu'elle prendra des mesures préventives pour éviter de nouveaux affrontements interconfessionnels et interethniques. Nous avons déjà souvent évoqué l'état lamentable des églises orthodoxes de la province, visées par des actes de vandalisme, et le fait que des membres du clergé ont été victimes d'agressions. Ce problème nécessite une plus grande attention.

Il reste encore beaucoup à faire pour stabiliser la situation au Kosovo. Un constat également confirmé par le rapport des auditeurs de l'Union européenne, qui a relevé que l'assistance fournit par l'Union européenne à Pristina dans le domaine de l'état de droit ne donnait pas de résultats satisfaisants. Ce document souligne que les résultats sont limités et insuffisants compte tenu des objectives fixés par l'Union européenne et des efforts et ressources financières mobilisés. D'après les auditeurs, la situation en matière d'état de droit au Kosovo demeure insatisfaisante. Pour l'améliorer, l'Union européenne doit s'assurer que l'EULEX agit avec plus d'efficacité et soit plus exigeante envers les autorités de Pristina, qui, à l'heure actuelle, ont une attitude passive.

Pour terminer, je prie instamment les présences internationales au Kosovo, dont l'unité à été évoquée

tout à l'heure par M. Zarif, à agir de façon cohérente pour appliquer la résolution 1244 (1999).

M. Araud (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé et les Ministres des affaires étrangères de la Serbie et du Kosovo pour leur intervention.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2012/818), et comme vient de le rappeler M. Zarif, nous pouvons nous réjouir de plusieurs développements intervenus depuis notre dernière rencontre. J'en citerai trois.

Tout d'abord, la fin de l'indépendance supervisée du Kosovo le 10 septembre est venue tourner une page de l'histoire du nouvel État. Elle constitue une chance à saisir pour consolider la réalité d'un Kosovo souverain, pacifique, démocratique et multiethnique, respectueux des droits de l'homme et vivant en paix avec ses voisins. Pour cela, Pristina doit convaincre les Serbes du Kosovo que Serbes et Albanais ont un avenir commun et des intérêts partagés, au nord comme au sud, et donner des gages concrets de sécurité et de décentralisation aux Serbes du nord du Kosovo, en explorant toutes les possibilités offertes par le plan Ahtisaari.

Nous considérons la mise en place par les autorités kosovares d'un bureau administratif au nord de Mitrovica comme un pas dans la bonne direction, mais il faut aller plus loin en termes de vision politique et d'investissements publics. Belgrade, de son côté, doit également contribuer au règlement de la question notamment en trouvant une solution à la question des structures parallèles illégales au nord, par leur suppression, pour les structures de force, ou leur intégration dans le cadre légal kosovar, pour les structures socioéconomiques.

Nous soutenons l'intégration du Kosovo dans la communauté internationale et sa reconnaissance par un nombre croissant d'États. Le fait que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ait décidé d'accueillir le Kosovo en tant que membre favorisera son développement socioéconomique et la stabilité de la région.

Deuxièmement, le dialogue entre la Serbie et le Kosovo, sous l'égide de l'Union européenne, a repris à un niveau politique, celui des chefs de gouvernement. Il s'agit d'un geste important et constructif qui confirme la volonté des deux parties de normaliser leurs relations dans le cadre de leur rapprochement européen. Nous soutenons naturellement les efforts de Mme Ashton vers un règlement d'ensemble de la question qui permette aux deux pays de consacrer pleinement leur énergie et leurs efforts à leur perspective européenne.

Nous sommes encouragés par les progrès accomplis sur la voie d'une gestion intégrée de la frontière. Nous souhaitons que les accords déjà conclus soient mis en œuvre de bonne foi et que la nouvelle dynamique permette d'aboutir à des avancées dans de nouveaux domaines au plus grand bénéfice des citoyens des deux pays.

Troisièmement, la situation en matière de sécurité au Kosovo est restée calme, malgré quelques incidents. Nous suivons avec attention la situation au nord de Mitrovica. Le Bureau de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) doit faire preuve de toute la neutralité requise.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, il est fondamental de consolider les droits des personnes appartenant aux minorités du Kosovo, de protéger le patrimoine culturel et religieux, et de garantir le retour des 18 000 réfugiés et déplacés internes dans de bonnes conditions de sécurité et de réinsertion. Le respect des droits de l'homme est essentiel à la stabilité du Kosovo.

Nous rappelons également que les personnes déployées dans le cadre de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) sont chargées d'assurer le respect de la liberté de circulation au Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999). Toute entrave à leur propre liberté de circulation est inacceptable.

La perspective d'une intégration européenne doit permettre à la Serbie et au Kosovo de tourner définitivement la page des conflits. L'avenir de ces deux pays, c'est l'Union européenne.

Nous souhaitons pouvoir passer le moment venu à l'étape des négociations d'adhésion avec la Serbie, dès que les conditions définies par le Conseil de l'Union européenne seront remplies. La France soutient par ailleurs la négociation d'un accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo quand les conditions préalables posées par la Commission seront satisfaites. Nous encourageons à cet égard le Gouvernement kosovar à poursuivre les réformes nécessaires en matière d'état de droit, de réforme de l'administration publique et d'environnement des affaires.

Nous soutenons l'engagement accru de l'Union européenne au Kosovo. Il est essentiel que les autorités

de ce pays coopèrent avec la mission EULEX, notamment dans l'enquête sur les allégations de trafic d'organes. Nous nous félicitons que le rapport d'EULEX, annexé à celui du Secrétaire général, donne au Conseil de sécurité des indications sur les progrès accomplis et que M. Williamson ait pu faire le point avec les plus hautes autorités de Serbie. Il est également important que le Gouvernement kosovar travaille en étroite collaboration avec le Représentant spécial de l'Union européenne et le Chef du Bureau de l'Union européenne.

Je conclus en remerciant le Représentant spécial et les agents de la MINUK pour leur action. Nous invitons la MINUK à continuer à coopérer avec les autres organisations internationales présentes au Kosovo et à adapter son action aux évolutions en cours.

M. Bouchaara (Maroc) : Je voudrais dans un premier temps remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé au sujet du dernier rapport du Secrétaire général (S/2012/818) sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je saisis cette occasion pour souhaiter aussi la bienvenue à M. Ivan Mrkić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, ainsi qu'à M. Enver Hoxhaj.

Durant la période couverte par le rapport du Secrétaire général, la situation sécuritaire est restée dans son ensemble calme et stable, malgré la persistance de quelques incidents sporadiques qui ont affecté particulièrement les minorités serbes du nord du Kosovo, et qui risquent d'affaiblir l'élan observé ces derniers mois. Toutefois, des signes positifs se sont multipliés au lendemain de la formation du nouveau Gouvernement serbe, et l'espoir est de mise, comme en témoigne la volonté affichée par les leaders des deux parties en vue de s'engager plus résolument à régler leurs différends. En effet, les discussions entre les deux parties, sous l'égide de l'Union européenne, ont franchi une nouvelle étape sur les questions dites techniques, contrairement aux discussions substantielles qui n'ont pas réellement progressé. C'est ainsi que les négociations sur les questions de la coopération régionale, des registres d'état civil, du cadastre et de la gestion intégrée des points de passage ont bien évolué, tandis que des retards ont été enregistrés concernant les questions telles que la liberté de mouvement et la certification des diplômes.

Ces avancées enregistrées ne doivent pas éclipser les incidents qui touchent les minorités, qu'il s'agisse d'actes de vandalisme, d'intolérance religieuse ou de destruction de sites religieux. Ces agissements ne sont pas de nature à rapprocher les communautés, et encore moins à les réconcilier. Ils ne servent que les desseins de ceux qui s'opposent à la paix et à la stabilité dans toute cette région.

Sur une toute autre question, et concernant les enquêtes portant notamment sur les crimes de guerre, les disparitions forcées, les meurtres et les détournements de fonds, nous encourageons les enquêtes menées par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo. Nous encourageons également la MINUK à continuer d'accomplir son mandat.

Cette région n'a que trop souffert des affres de la guerre et de conflits fratricides. Il appartient aujourd'hui à la Serbie et au Kosovo de travailler ardemment pour aplanir leurs divergences. À ce titre, il faut saluer l'engagement et les efforts fournis par la MINUK et la Force de paix au Kosovo, qui continuent de jouer un rôle extrêmement important entre les parties, dans le but d'avancer sur les questions qui les divisent, et surtout pousser vers une solution politique qui soit globale et inclusive, conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999).

M. Alzate (Colombie) (parle en espagnol) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2012/818) sur la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé détaillé sur les activités de la MINUK et sur les événements survenus récemment au Kosovo. Je salue également la présence à la séance du Ministre des affaires étrangères du Kosovo, M. Enver Hoxhaj, , et du Ministre des affaires étrangères de la Serbie ,M. Ivan Mrkić. Nous avons suivi avec attention leurs déclarations.

Nous constatons qu'au cours de la période considérée, la situation au Kosovo est demeurée calme en général, et qu'au niveau de la région, les dirigeants locaux ont consenti de sérieux efforts pour modérer leur rhétorique et améliorer la confiance entre les communautés. Néanmoins, nous jugeons préoccupants certains incidents qui se sont produits dans le nord du Kosovo.

Je voudrais aussi rappeler les progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du dialogue et les mesures prises pour donner effet aux accords de coopération régionale et assurer la gestion intégrée des points de passage. Tout cela nous incite à lancer un appel aux parties pour qu'elles travaillent d'arrache-pied sur la base des progrès accomplis, et se

remettent à l'ouvrage sur les aspects où persistent encore des difficultés. Nous espérons que les pourparlers engagés dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'Union européenne pourront reprendre en toute confiance, dans l'objectif d'instaurer la paix et la prospérité.

Nous notons que la question du retour des communautés dans leur lieu d'origine présente encore de nombreux défis à bien des égards, notamment socioéconomiques et de coexistence. À cet égard, la Colombie salue le travail réalisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires pour mener à bien les activités de sensibilisation auprès des personnes déplacées, ainsi que la précieuse collaboration des autres acteurs qui contribuent à cette tâche importante. Nous saluons également l'initiative du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Kosovo et d'ONU-Femmes d'apporter leur appui à l'Office sur l'égalité des sexes au Kosovo relevant du Cabinet du Premier Ministre, l'objectif étant de formuler un plan d'action pour le Kosovo en vue de mettre en œuvre la résolution 1325 (2000).

Il est préoccupant que les organisations internationales continuent d'être la cible d'attaques au Kosovo. Ma délégation rejette et condamne ces actes, et lance un appel appuyé pour que ces attaques cessent et que l'on respecte le travail de ces organisations internationales. Par ailleurs, face aux accusations de trafic d'organes, la Colombie attend l'issue des enquêtes, et appuie le travail de M. Williamson, Procureur principal de l'Équipe spéciale d'enquête. Nous espérons que ces enquêtes seront rapidement terminées, et que les auteurs de ces actes seront traduits en justice.

La sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme sont des facteurs clefs d'une solution durable. C'est pourquoi nous pensons que la MINUK doit continuer de promouvoir la collaboration en ce sens entre les parties prenantes et les organismes internationaux et nationaux.

Pour finir, je tiens à exprimer toute la satisfaction de la Colombie quant à la réunion qui a eu lieu à Bruxelles entre les chefs de gouvernement serbe et kosovar, sous l'égide de l'Union européenne. Nous espérons qu'elle marque le début d'un nouveau cycle de dialogue et de coopération plus large et plus approfondi entre Belgrade et Pristina.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé très complet, et les Ministres des affaires étrangères de la Serbie et du Kosovo de leurs déclarations.

Pendant la période à l'examen, des faits encourageants sont survenus dans le cadre du dialogue engagé entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'Union européenne. Il s'agit, notamment, des initiatives positives prises par les deux parties en vue d'apaiser les tensions et de normaliser leurs relations, comme l'interprétation des accords conclus sur la gestion intégrée des points de passage et la coopération régionale.

À cet égard, il convient de mentionner tout particulièrement le rôle de l'Union européenne. La reconfiguration de la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX) et la prorogation de son mandat jusqu'en 2014 sont une reconnaissance très claire de cette contribution et des efforts déployés dans le contexte du Kosovo. Dans le même temps, le calme relatif régnant au Kosovo, et en particulier dans le nord, est à saluer et mérite les encouragements et l'appui de la communauté internationale.

Cela ne doit toutefois pas nous faire oublier les nombreux obstacles qui entravent toujours la liberté de mouvement. Les incidents liés à la restriction de la liberté de mouvement et à l'entrave aux activités de la MINUK et d'EULEX dans le nord du pays demeurent une source de préoccupation, et le Portugal appelle les parties à coopérer de manière constructive afin de faciliter la circulation dans le nord.

Dans un autre domaine, tout aussi important que les autres pour l'avenir du Kosovo, je tiens à souligner deux éléments qui sont tout à faits essentiels pour la réconciliation entre Serbes et Albanais du Kosovo. Le premier concerne le patrimoine religieux et culturel. Le Portugal déplore et condamne les tentatives répétées de déprédation du patrimoine religieux, historique et culturel au Kosovo. Nous pensons, comme le Secrétaire général, qu'« [i]l demeure essentiel de poursuivre les efforts visant à mettre en valeur ce précieux patrimoine culturel et spirituel sur la base de la tolérance ethnique et religieuse si l'on veut instaurer la paix et assurer un avenir prospère au Kosovo » (*S/2012/818, par. 42*). Il incombe aux autorités kosovares de protéger ce patrimoine, et nous sommes encouragés par l'absence d'incident pendant la célébration de certaines fêtes religieuses orthodoxes au Kosovo.

Le deuxième point porte sur le droit de retour. La pertinence du travail mené par diverses entités, et notamment par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, concernant le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers au Kosovo doit être soulignée. Beaucoup de progrès ont été accomplis et ils doivent être salués et appuyés comme il se doit. Néanmoins, nous avons toujours une tâche immense à accomplir. La perception d'un environnement pacifique et sûr pour les rapatriés au Kosovo sera déterminante pour la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, mais nous permettra également de mesurer les progrès réalisés par les autorités kosovares non seulement dans les domaines de la sécurité et du développement économique, mais aussi s'agissant de l'état de droit et des droits de l'homme.

Cela me conduit à mon dernier point, à savoir les activités récentes d'EULEX, en particulier celles de l'Équipe spéciale d'enquête. Le Portugal salue les initiatives déjà entreprises par EULEX et se félicite notamment des efforts du Procureur principal et chef de l'Équipe spéciale d'enquête. Le Portugal prend acte de la volonté de coopérer dont a fait état le Procureur principal de la part de toutes les parties qu'il a contactées jusqu'à présent, y compris la disponibilité montrée par le Gouvernement monténégrin, ainsi que par d'autres pays de la région, ce qui, nous en sommes convaincus, permettra d'assurer une enquête appropriée sur les allégations horrifiantes contenues dans le rapport Marty, et de prendre toutes les mesures concrètes et crédibles nécessaires pour lutter contre l'impunité et promouvoir la justice et la paix.

Mon pays considère qu'il essentiel de poursuivre ces objectifs nobles et primordiaux, non seulement au Kosovo, mais également dans toute la région des Balkans.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2012/818) sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous nous félicitons de la participation au débat d'aujourd'hui de S. E. M. Ivan Mrkić, Ministre serbe des affaires étrangères, et nous le remercions, ainsi que M. Enver Hoxhaj, de leurs déclarations.

La position de l'Azerbaïdjan s'agissant de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie, et de sa non-reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo reste inchangée. La résolution du Conseil de sécurité 1244 (1999) reste la base juridique internationale contraignante d'un règlement d'ensemble au moyen d'un processus politique et de négociations. Comme l'a déclaré le Secrétaire général pendant sa visite dans la région, il est indispensable de rechercher des solutions pacifiques à des questions politiquement sensibles et de faire preuve de modération afin d'éviter tout risque d'attiser les tensions. À cet égard, nous soulignons l'importance cruciale de la présence et des activités de la MINUK au Kosovo. Nous estimons que le mandat de la Mission et ses capacités budgétaires doivent rester inchangés, voire être renforcés. En outre, la MINUK doit préserver et développer davantage son rôle clef dans la coordination de tous les efforts internationaux, en respectant sa neutralité quant au statut du Kosovo, dans l'esprit de la résolution 1244 (1999).

Comme le note le rapport du Secrétaire général, le Représentant spécial est resté en contact étroit avec les principaux interlocuteurs aux niveaux communautaire et politique, notamment à Belgrade et à Pristina, en vue de promouvoir des échanges constructifs. Nous encourageons le Représentant spécial et la MINUK à maintenir ces contacts et ce dialogue. Selon le rapport, au cours de la période considérée, la situation au Kosovo a pour l'essentiel été calme sur le plan de la sécurité. Toutefois, incidents, attaques et violences à motivation ethnique, et actes de vandalisme et d'intolérance religieuse se poursuivent, touchant en premier lieu les droits et libertés des communautés minoritaires au Kosovo. Il est évident que le climat d'impunité dans lequel ces violations sont commises ne saurait contribuer à renforcer la confiance du public ou à jeter fondements d'une réconciliation à long terme.

La situation s'agissant du retour des personnes déplacées au Kosovo n'a, encore une fois, montré que de rares signes d'amélioration pendant la période considérée. Parallèlement, les problèmes socioéconomiques existants et les incidents qui viennent régulièrement troubler la sécurité dans plusieurs zones où sont installés des rapatriés ne font que renforcer les craintes d'insécurité chez ceux qui envisagent un éventuel rapatriement et, par là-même, freinent les progrès accomplis en ce qui concerne les retours durables. Nous prenons note de certains efforts consentis à l'échelon local pour améliorer les relations entre la population majoritaire et les communautés minoritaires et pour atténuer les difficultés socioéconomiques. La poursuite

de la participation de la communauté internationale est nécessaire pour compléter ces efforts.

La protection du patrimoine culturel et religieux doit rester une priorité de la MINUK. Bien que des progrès aient été observés dans ce domaine pendant la période considérée, la fréquence des actes de vandalisme et des incidents d'intolérance religieuse continuent de saper le processus de réconciliation entre les communautés. Nous rappelons une fois encore l'obligation de respecter les engagements pris par les parties concernées à cet égard. Il ne fait aucun doute que préserver la diversité et la richesse culturelles de la région et poursuivre les efforts visant à mettre en valeur le patrimoine culturel et spirituel sur la base de la tolérance ethnique et religieuse restent essentiels si l'on veut instaurer la paix et assurer un avenir prospère à la région.

Nous prenons acte des informations sur l'enquête menée sur les faits dont il est fait état dans le rapport du Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, M. Dick Marty, liés à toute une série de crimes – criminalité organisée, traitement inhumain de personnes et trafic d'organes, entre autres. Nous sommes convaincus que l'établissement de la vérité renforcera les principes de la justice et de l'état de droit et contribuera à un règlement politique durable.

Nous notons également que, au cours de la période considérée, la MINUK a continué de préconiser et de faciliter la réalisation de progrès sur la question des personnes disparues, qui reste l'un des éléments fondamentaux de la réconciliation. Nous encourageons les parties et leurs partenaires internationaux à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

Pour terminer, je voudrais féliciter la MINUK, sous la direction du Représentant spécial Zarif, pour les efforts qu'elle déploie et le rôle important qu'elle joue dans le maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans toute la région.

M. M'Beou (Togo) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, pour sa présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2012/818) sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je voudrais également saluer la présence de S. E. M. Ivan Mrkić et de M. Enver Hoxhaj, et les remercier de leurs exposés respectifs.

Nous nous étions félicités des bonnes conditions dans lesquelles les élections présidentielle et législatives avaient été organisées en Serbie en mai dernier, avec la participation des Serbes du Kosovo, mais, dans le même temps, nous avions regretté qu'elles aient interrompu le dialogue, coordonné par l'Union européenne, entre les autorités kosovares et serbes, et la mise en œuvre des sept accords conclus précédemment entre les deux pays. Aujourd'hui, nous nous réjouissons que les deux parties aient manifesté leur volonté de renouer le dialogue, de manière pacifique, dans le cadre d'une concertation visant à régler définitivement leurs différends.

Nous notons avec satisfaction que cette nouvelle dynamique a abouti à l'application de certains des accords techniques, notamment l'approbation par les autorités serbes, le 25 septembre dernier, du protocole technique relatif à la mise en œuvre de l'accord sur la gestion conjointe des points de passage, et la publication, dans le même mois, d'instructions permettant de surmonter les ambiguïtés d'interprétation de la note de bas de page, ce qui devrait permettre aux représentants serbes et kosovars de prendre part aux mêmes forums régionaux. Nous exhortons les deux protagonistes à poursuivre sur cette dynamique afin de mettre intégralement en œuvre les sept accords techniques et d'œuvrer pour un accord consensuel sur le statut définitif du Kosovo.

Par ailleurs, nous prenons acte de la décision prise le 10 septembre 2012 par les autorités du Kosovo et le Groupe de pilotage international de mettre un terme à la supervision de l'indépendance du Kosovo par le Bureau civil international. Toutefois, nous observons que, même si des progrès ont été effectués par le Kosovo depuis la proclamation de son indépendance, notamment en ce qui concerne la stabilité et la sécurité globale du pays, des efforts restent encore à faire, particulièrement dans le nord du Kosovo, qui demeure toujours une zone de tensions du fait du statut du pays qui ne fait pas l'unanimité au sein des populations.

Il est préoccupant de constater que la communauté serbe locale refuse toujours de reconnaître l'autorité du pouvoir central, occasionnant de ce fait des tensions toujours perceptibles. Le blocage, au mois de juillet, pendant plusieurs jours, du point de passage au poste frontière 1 de Jarinje dans la municipalité de Leposavić, pour protester contre le maintien des policiers et douaniers kosovars à ce point de passage, ainsi qu'un certain nombre d'incidents armés survenus dans le nord du pays, tels que les tirs d'armes automatiques sur des véhicules de police du Kosovo et d'EULEX, illustrent bien la fragilité de la situation dans cette partie du pays.

La persistance de ces incidents, de même que les violences interethniques, le refus d'une cohabitation

pacifique ne sont que les conséquences du manque de consensus entre les autorités serbes et kosovares sur le statut final du Kosovo. C'est pourquoi nous estimons qu'il est crucial que la communauté internationale et le Conseil de sécurité en premier, travaillent sans relâche pour le rapprochement de la Serbie et du Kosovo. À cet égard, nous saluons les efforts que continue de déployer l'Union européenne en vue de maintenir la dynamique d'un dialogue pacifique entre les deux pays.

Nous exhortons toutes les parties concernées à poursuivre et à privilégier la négociation qui, seule, peut conduire à la résolution pacifique et pérenne des différends, et les invitons à éviter tous actes de nature à exacerber les tensions entre les différentes communautés et à assombrir les perspectives de la réconciliation entre elles. Par ailleurs, nous encourageons de nouveau les autorités kosovares à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le patrimoine culturel et religieux contre les vols et le vandalisme.

Enfin, nous voudrions réitérer nos félicitations à la MINUK, à la KFOR, à EULEX, à l'OSCE et à toutes les organisations partenaires qui continuent de travailler non seulement pour le bon fonctionnement des institutions kosovares, l'instauration de la sécurité et de l'état de droit, mais surtout pour le rapprochement des différentes communautés du Kosovo et, au-delà, pour le règlement définitif de son statut.

M. Tatham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, de son exposé aujourd'hui. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au Conseil à M. Enver Hoxhaj, Ministre des affaires étrangères du Kosovo, et à M. Ivan Mrkić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

Le Royaume-Uni sait gré au Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2012/818) et, en fait, de son investissement personnel sur cette question, comme l'atteste sa visite au Kosovo en juillet.

Le Kosovo continue d'enregistrer des progrès, tant au plan national que sur la scène internationale. Au plan national, le Groupe de pilotage international a décidé en septembre de mettre fin à l'indépendance supervisée du Kosovo. Cette mesure est la preuve que des progrès considérables ont été faits sur le plan national mais il faut à l'évidence que se poursuivent les efforts visant à édifier une société pluriethnique et démocratique. Au plan international, depuis notre dernière séance en août (S/PV.6822), quatre autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont reconnu le Kosovo. Nous encourageons les pays qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo à le faire.

Le Royaume-Uni se félicite des conclusions de l'étude de faisabilité effectuée par la Commission européenne concernant l'Accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo. Il ressort de ces conclusions que le Kosovo ne représente plus un cas spécial; il emprunte la même voie de l'adhésion à l'Union européenne que les autres pays des Balkans occidentaux. Il s'ensuit qu'on attend de lui qu'il se plie aux mêmes exigences, c'est-à-dire qu'il procède aux réformes nécessaires pour remplir les critères d'adhésion à l'Union européenne. Nous adressons nos meilleurs vœux au Gouvernement kosovar à cet égard; le Royaume-Uni demeure un fervent partisan de l'adhésion du Kosovo à l'Union européenne.

Les relations de bon voisinage sont un aspect essentiel du processus d'adhésion à l'Union européenne. Voilà pourquoi nous nous félicitons de la récente relance du dialogue facilité par l'Union européenne, qu'illustrent les réunions de haut niveau postérieures à la publication du rapport du Secrétaire général. Je me joins volontiers au Représentant spécial, M. Zarif, et à d'autres membres du Conseil pour saluer cette initiative cruciale. Nous nous réjouissons à la perspective de voir s'accomplir d'autres progrès concrets vers le règlement des problèmes d'ordre politique en vue de consolider ceux qui ont déjà été faits dans la mise en œuvre d'accords techniques, tels que les accords concernant la coopération régionale et le registre du cadastre. Nous notons en particulier avec plaisir les progrès accomplis dans la gestion intégrée des postes frontières. À l'avenir, il importera d'ouvrir le dialogue avec la population du nord du Kosovo pour garantir le succès des efforts entrepris.

La situation dans le nord du Kosovo continue de représenter un facteur potentiel de déstabilisation. Nous exhortons Belgrade à prendre les mesures nécessaires pour démanteler les structures de sécurité parallèles illégales dans le nord du Kosovo. Certes, le dialogue reste déterminant pour le règlement des problèmes politiques fondamentaux, mais il importe tout de même que les autorités de Pristina s'engagent vis-à-vis de leurs citoyens du nord. Elles doivent montrer en paroles et en actions qu'elles sont déterminées à protéger la communauté du nord du Kosovo et à tout faire pour assurer son bien-être social et économique.

Nous sommes préoccupés par les récents incidents survenus dans la zone ethniquement mixte de

Kroi i Vitakut/Brdjani. Le Royaume-Uni réaffirme son appui au droit de toutes les communautés du Kosovo au retour, à condition qu'il s'exerce dans la transparence et la consultation et sur la base de documents exacts. Nous appelons au calme et nous encourageons tous les intéressés à engager le dialogue en vue de parvenir à un règlement sûr et durable qui garantisse à tous les citoyens le droit de retourner dans leur lieu d'origine.

Le Royaume-Uni continue d'être reconnaissant tant à la Force de paix au Kosovo qu'à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) de s'acquitter avec professionalisme de leur mandat. Nous nous félicitons particulièrement des efforts que déploie EULEX pour renforcer sa présence à Zubin Potok. Nous condamnons l'attaque du 7 septembre dirigée contre EULEX et des policiers kosovars au cours de laquelle un policier du Kosovo a été blessé. Les auteurs doivent être traduits en justice.

S'agissant de la protection des minorités et du patrimoine culturel, nous saluons les efforts que déploie la police du Kosovo pour renforcer la surveillance de proximité, et la participation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à ce processus. Il est important dans le cadre de la campagne de recrutement de policiers au Kosovo, de prêter une attention spéciale au recrutement d'éléments Serbes du Kosovo et d'autres membres de communautés minoritaires. Nous prenons note aussi de l'aide apportée par la police municipale aux rapatriés. Il est important que le Kosovo continue de prendre des mesures visibles pour prévenir les incidents interethniques et mène des enquêtes approfondies sur les incidents qui surviennent. Nous notons avec satisfaction que l'importance des facteurs socioéconomiques pour assurer des retours durables est reconnue dans le rapport et le Royaume-Uni reste déterminé à promouvoir le processus de retour par le biais de la coopération politique et de projets bilatéraux.

Le Royaume-Uni continue d'appuyer le travail important de l'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX qui examine actuellement les allégations de trafic d'organes formulées dans le rapport Marty. Nous sommes persuadés que cette importante enquête aboutira grâce à ses compétences et à sa détermination. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour réaffirmer simplement, mais c'est important, que le Royaume-Uni respecte les verdicts du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie.

Je voudrais aussi saluer l'important travail, mentionné dans le rapport du Secrétaire général, accompli par l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, de concert avec l'Union européenne et la société civile, sur le thème du statut des victimes de violences sexuelles liées au conflit. Il s'agit d'un thème d'une importance fondamentale, particulièrement dans les sociétés sortant d'un conflit comme le Kosovo. Le Secrétaire britannique aux affaires étrangères, William Hague, a lancé dernièrement une initiative sur la prévention des violences sexuelles qui vise à renforcer l'action internationale et la coordination des efforts internationaux pour prévenir et combattre la violence sexuelle. Nous appuierons fermement les efforts visant à relever le défi posé par ce dramatique problème hérité du conflit au Kosovo.

Le Royaume-Uni reste déterminé à favoriser les progrès irréversibles faits par le Kosovo et la Serbie sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. Nous espérons que le Conseil des affaires générales de l'Union européenne réservera un bon accueil, en décembre, aux conclusions positives de l'étude de faisabilité, en prévision des négociations de 2013 sur l'Accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo, une fois les conditions remplies. Nous espérons qu'aussi bien Belgrade que Pristina poursuivront le dialogue de manière constructive et nous attendons avec intérêt d'autres résultats concrets.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs déclarations le Représentant spécial, M. Zarif et le Ministre serbe des affaires étrangères, M. Ivan Mrkić.

Le calme se maintient au Kosovo, mais c'est un calme précaire menacé par une situation délicate et fragile. En particulier, nous sommes préoccupés par le fait que les relations ethniques dans le nord restent tendues. Les parties concernées doivent faire preuve de prudence, s'en tenir au dialogue pour régler leurs différends et s'abstenir de toutes actions susceptibles de compliquer encore la situation ou de mener à l'escalade. La Chine a toujours insisté pour que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie soient pleinement respectées. La question du Kosovo doit être réglée dans le cadre des paramètres de la résolution 1244 (1999). Il incombe aux parties concernées de trouver une solution acceptable par la voie du dialogue et de la négociation.

La Chine se félicite des pourparlers directs de haut niveau entre Belgrade et Pristina, et espère que les deux parties garderont à l'esprit l'intérêt supérieur de la paix durable dans la région et du bien-être de leurs populations au fur et à mesure qu'elles avancent dans

le processus de dialogue afin de préserver la paix et la stabilité dans les Balkans et dans toute l'Europe.

La Chine salue les efforts de médiation du Secrétaire général pour résoudre la question du Kosovo. Nous saluons le travail effectué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et nous appuyons les efforts qu'elle continue de déployer pour s'acquitter du mandat que lui a confié le Conseil. Nous espérons que les présences internationales, à savoir la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne et la Force de paix au Kosovo, resserreront leur coordination et joueront un rôle actif et constructif pour encourager le règlement des questions en suspens.

La Chine est vivement préoccupée par le trafic d'organes humains au Kosovo. Tous les actes commis en violation des normes du droit international et du droit international humanitaire sont inacceptables, et leurs auteurs doivent rendre des comptes. Le Conseil doit jouer le rôle qui lui revient et veiller à ce que des enquêtes approfondies soient menées relativement à ces affaires.

M. Laher (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour l'exposé qu'il a fait aujourd'hui sur le rapport relatif aux activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2012/818). Nous souhaitons la bienvenue au Conseil au Ministre serbe des affaires étrangères, M. Ivan Mrkić, et le remercions pour sa déclaration. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Enver Hoxhaj, que nous remercions aussi de sa déclaration.

Nous sommes heureux de constater que la situation au Kosovo demeure relativement stable. Cependant, les incidents de sécurité qui se sont produits indiquent que les tensions persistent, et tant que les préoccupations légitimes de toutes les parties ne seront pas levées par un règlement pacifique et négocié, ces tensions continueront de représenter une menace pour la stabilité de la région.

L'Afrique du Sud prend note de la décision annoncée par le Groupe de pilotage international de mettre fin à l'indépendance supervisée du Kosovo et des mesures prises par la suite par les autorités du Kosovo à cet égard. L'Afrique du Sud continue de considérer que la résolution 1244 (1999) reste en vigueur et constitue la base du règlement de la situation au Kosovo. Il incombe donc aux présences internationales au Kosovo, et notamment à la Force de paix au Kosovo et à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, de continuer à respecter le principe de neutralité vis-à-vis du statut du Kosovo dans l'exécution de leur mandat, conformément aux décisions prises antérieurement par le Conseil de sécurité.

Les deux parties doivent s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de compromettre les acquis obtenus dans le cadre du processus de dialogue. Nous appelons donc les parties à faire montre de souplesse et à intensifier leur dialogue en vue de résoudre les questions en suspens et de faire prévaloir la réconciliation.

Ma délégation continue d'appuyer le processus de dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne, tel que mandaté par l'Assemblée générale. Nous avons pris note des nombreux faits témoignant de l'évolution positive de la situation au cours de la période considérée, en particulier la reprise, le 19 octobre à Bruxelles, des pourparlers menés sous l'égide de l'Union européenne, après leur suspension en février. Ces pourparlers sont essentiels pour créer un climat de confiance mutuelle entre les parties et nous espérons qu'ils faciliteront le règlement des questions en suspens. Nous nous réjouissons de la poursuite de ce dialogue.

Les contacts réguliers et directs sont une mesure importante pour établir un climat de confiance, permettant ainsi aux parties de régler les questions litigieuses en suspens.

Nous nous félicitons de la signature par les autorités serbes, le 25 septembre, du protocole technique relatif à la mise en œuvre de l'accord sur la gestion conjointe des points de passage. L'Afrique du Sud encourage toutes les parties à renforcer le processus de dialogue afin de régler les questions litigieuses en suspens, y compris les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des accords déjà conclus.

Nous sommes toutefois préoccupés de voir que la situation en matière de sécurité dans le nord du Kosovo reste fragile. Les flambées de violence et la montée des tensions entre les groupes ethniques ne permettent pas de créer les conditions propices à la paix et à la réconciliation nationale. Les deux parties doivent coopérer et s'efforcer de faire preuve de retenue afin d'éviter que des affrontements violents ne se produisent. Par ailleurs, nous partageons l'opinion exprimée par le Secrétaire général que « [l]'intégration pacifique des communautés minoritaires, la création de conditions propices à des retours durables et la mise en place des

éléments nécessaires à une réconciliation à long terme des communautés doivent demeurer des priorités » (*S/2012/818, par. 53*).

Nous sommes inquiets de voir que les chiffres concernant les rapatriés sont beaucoup plus faibles que les années précédentes. Il est impératif que les parties œuvrent de concert pour créer des conditions de sécurité favorables sur le terrain afin d'encourager les minorités à regagner leurs foyers. Il est également essentiel que les droits des minorités, ainsi que leurs biens, soient protégés par la loi.

Ma délégation a noté avec satisfaction la détermination des parties à coopérer pour reconstruire les églises orthodoxes serbes qui ont été endommagées. Il s'agit d'une étape positive. Cependant, nous réaffirmons qu'il convient de renforcer les mesures de sécurité pour protéger ces sites contre les actes de vandalisme. Les déclarations publiques d'apaisement de la part des dirigeants des deux camps sont les bienvenues et restent des contributions positives en vue de la réconciliation.

En ce qui concerne la question des personnes disparues, l'Afrique du Sud se félicite des progrès accomplis jusqu'à présent pour identifier certaines dépouilles, même si le nombre de personnes toujours portées disparues demeure élevé. Il faut saluer l'engagement et la coopération des parties dans ce domaine. Nous restons convaincus qu'avec le soutien de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et l'aide du Comité international de la Croix-Rouge, des progrès substantiels peuvent être réalisés.

Concernant les allégations de trafic d'organes, nous tenons à réitérer notre position selon laquelle ces allégations doivent faire l'objet d'enquêtes crédibles, approfondies, impartiales et indépendantes. Nous attendons des résultats tangibles du processus déjà en cours.

Pour terminer, l'Afrique du Sud tient à dire qu'elle appuie et apprécie à sa juste valeur le rôle que joue la MINUK, sous la direction avisée de M. Farid Zarif, dans la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), publié sous la cote S/2012/818. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif Farid, d'avoir présenté ce rapport. Par ailleurs, nous remercions le Ministre serbe des affaires étrangères, M. Ivan Mrkić, et M. Enver Hoxhaj de leurs déclarations.

Nous appuyons le dialogue entre les parties en vue de trouver une solution définitive à la question du Kosovo. Nous nous félicitons des deux récentes réunions de haut niveau entre les parties, facilitées par l'Union européenne. Nous saluons l'attitude constructive et pragmatique de la Serbie. À cet égard, nous constatons une évolution positive de la situation s'agissant des efforts visant à mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre de ce dialogue. Nous soulignons l'importance de l'accord relatif aux points de contrôle.

Ceci m'amène à la situation dans le nord du Kosovo, qui continue d'être une source de préoccupation pour ma délégation. Nous appelons les parties à faire preuve de retenue afin de réduire les risques de recul sur le plan politique ou de résurgence de l'instabilité. À cet égard, nous sommes surpris par le changement d'attitude vis-à-vis du bureau administratif local de Mitrovica. Dans son précédent rapport, le Secrétaire général avait exprimé sa préoccupation à propos de la réaffectation des fonds budgétaires par les autorités kosovares de Pristina à un nouveau bureau administratif local au détriment de l'Administration de la MINUK à Mitrovica. Le rapport dont nous sommes saisis présente cette situation comme un fait accompli, alors que ce bureau administratif ne bénéficie pas ni de l'appui ni de la confiance du public.

Je voudrais souligner l'importance des mesures visant à promouvoir la confiance entre les parties. Nous appuyons également les efforts déployés par le Représentant spécial pour maintenir des contacts étroits avec les principaux acteurs aux niveaux communautaire et politique, ainsi qu'avec Belgrade et Pristina, afin de promouvoir des contacts constructifs.

Cependant, la situation des communautés minoritaires dans toutes les régions du Kosovo ne s'est guère améliorée. À cet égard, nous aimerions recevoir des recommandations plus précises sur la façon dont le Conseil de sécurité peut aider la MINUK à s'acquitter de ses mandats. Ceci est également essentiel pour améliorer le taux des retours volontaires au Kosovo.

De même, je voudrais mentionner les travaux de l'Équipe spéciale d'enquête, chargée d'analyser les allégations de violations des droits de l'homme et de trafic d'organes au Kosovo. Nous suivons de près les progrès réalisés à cet égard. Nous prenons note du rapport sur les activités de la Mission État de droit menée par l'Union

européenne au Kosovo (S/2012/818, annexe I). Nous continuons de croire qu'il serait préférable de parvenir à un arrangement qui impliquerait l'Organisation des Nations dans le processus de traitement de ces plaintes.

Enfin, bien que la MINUK soit depuis longtemps présente sur le terrain, le rapport du Secrétaire général montre qu'elle n'en continue pas moins de jouer un rôle irremplaçable en tant que garante de la stabilité et de la neutralité au Kosovo et dans la région. Nous devons veiller à la mise en œuvre intégrale de la résolution 1244 (1999), qui constitue le cadre juridique qui doit être appliqué au Kosovo et garantit le respect du droit international. Nous réitérons notre soutien à la MINUK pour la neutralité avec laquelle elle s'acquitte de ses fonctions en tant que principal agent de liaison pour la coordination avec les organisations internationales. En outre, une forte présence est encore nécessaire en raison de la situation sur le terrain, en particulier dans le nord du Kosovo.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé. Je souhaite la bienvenue au Conseil aux Ministres des affaires étrangères, M. Hoxhaj et M. Mrkić, et les remercie de nous faire part de leurs points de vue. Je tiens également à exprimer à nouveau ma gratitude à nos partenaires de longue date au Kosovo, l'Union européenne, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la Force de paix au Kosovo (KFOR) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les autres organisations qui soutiennent la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je voudrais faire trois grandes observations.

Premièrement, les États-Unis félicitent le Kosovo et la Serbie des efforts qu'ils consentent en vue de progresser vers la normalisation de leurs relations et de continuer sur la voie d'une intégration euro-atlantique pleine et entière. Les réunions, le 19 octobre et le 7 novembre, des Premiers Ministres Thaçi et Dačić avec la Haut-Représentante de l'Union européenne, Mme Ashton, illustrent leur volonté de poursuivre un dialogue constructif. Nous affirmons aussi que ce n'est que par le dialogue que ces deux pays pourront réaliser leur objectif commun d'un avenir européen et améliorer la vie de leurs citoyens. Nous sommes heureux que le Gouvernement serbe ait déclaré qu'il respecterait l'accord de dialogue sur la coopération régionale – une mesure qui ne peut que profiter aux deux pays et à la région dans son ensemble.

Nous adressons également nos félicitations au Kosovo qui vient d'être reconnu par les Fidji, le Timor-Leste, le Burundi et la Papouasie-Nouvelle-Guinée et qui est en passe de renforcer son intégration économique régionale par son adhésion imminente à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). L'adhésion à la BERD favorisera le développement et la coopération économiques, ainsi que la croissance et la stabilité sociale pour le bénéfice de la population du Kosovo et de toute la région des Balkans. Nous espérons que la situation continuera d'évoluer dans ce sens à l'approche de la nouvelle année, et appelons à une coopération accrue pour faire face aux nombreux problèmes qui persistent. Nous nous félicitons également des mesures prises par les deux parties pour appliquer l'accord sur la gestion intégrée des frontières et nous nous réjouissons de la création prochaine des quatre premières installations provisoires d'ici à la fin de l'année.

Deuxièmement, les États-Unis restent préoccupés par les attaques perpétrées contre le personnel international, les restrictions imposées à la liberté de circulation, notamment pour EULEX, et le niveau élevé de tensions entre les communautés ethniques. La semaine dernière encore, la tension est montée dans le nord du Kosovo, où les responsables parallèles serbes, appuyés par Belgrade, ont cherché à bloquer la reconstruction de maisons pour les Albanais de souche déplacés, et à protester contre la mise en œuvre de l'accord sur la gestion intégrée des frontières. En ce qui concerne le premier point, je note que les employés du bureau de la MINUK à Mitrovica-Nord auraient également tenté d'entraver les efforts de construction. Nous demandons à tous les fonctionnaires du Kosovo et de la Serbie, ainsi que de la MINUK, d'œuvrer à apaiser les tensions et d'éviter toute parole et toute action incendiaires.

Nous encourageons une étroite coordination entre EULEX et de la KFOR afin décourager les actions visant à saper l'état de droit et à empêcher les constructions légales et les retours vers le nord. Nous sommes profondément troublés par l'attaque du 7 septembre contre un véhicule blindé d'EULEX et par les rapports faisant état d'attaques contre le personnel du nouveau Bureau de l'administration de Mitrovica-Nord, dont la tentative d'attaque à la bombe incendiaire contre la maison de son directeur adjoint, le 19 novembre. Ces efforts visent à intimider le personnel, composé en

grande partie de Serbes qui travaillent pour améliorer la situation de leurs communautés.

Nous nous félicitons des efforts accrus déployés par la police du Kosovo pour protéger le patrimoine culturel et religieux, ainsi que son action contre la criminalité organisée et les réseaux de trafiquants. Nous encourageons également le Kosovo et la Serbie à redoubler d'efforts pour coopérer avec le Comité international de la Croix-Rouge et les organisations locales pour localiser les dépouilles de plus de 1 700 personnes qui sont toujours portées disparues. En outre, nous continuons à soutenir le travail mené par l'Équipe spéciale d'enquête pour en savoir plus sur les allégations de trafic d'organes et autres actes répréhensibles et, si nécessaire, lancer des poursuites. Nous prenons note de l'arrêt rendu par la Chambre d'appel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) dans l'affaire des deux généraux croates. Nous soutenons pleinement le TPIY et acceptons ses décisions.

Enfin, les États-Unis félicitent le Kosovo d'être parvenu à la fin de la période d'indépendance supervisée le 10 septembre, conformément à une décision prise par le Groupe de pilotage international confirmant que le Gouvernement kosovar s'est bien acquitté de ses obligations, conformément au plan de règlement global. Nous remercions le Représentant civil international et son bureau d'avoir travaillé diligemment avec le Gouvernement kosovar pour parvenir à ce stade. Pour atteindre la pleine intégration à l'Union européenne, le Kosovo doit poursuivre ses efforts, avec l'appui de la communauté internationale, en vue de renforcer sa démocratie pluriethnique et l'état de droit.

Les États-Unis continuent de soutenir la Serbie et le Kosovo dans leur quête d'intégration dans les institutions européennes. À cette fin, nous réitérons notre appel en faveur d'un dialogue constructif entre Belgrade et Pristina, sous la facilitation de l'Union européenne. Comme Mme Clinton l'a déclaré lors de sa visite à Pristina en octobre dernier avec Mme Ashton, Haut-Représentante de l'Union européenne :

> « Nous serons à vos côtés lorsque vous effectuerez des réformes clefs visant à améliorer la gouvernance qui vous rapprochera de la pleine intégration dans l'espace euro-atlantique. Nous serons à vos côtés pendant que vous travaillerez avec la Serbie à résoudre les problèmes pratiques et à surmonter les obstacles, et nous serons là pour vous tandis que vous prendrez les mesures nécessaires pour vous assurer de l'avenir que vous méritez. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Permettez-moi tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif Farid, pour son exposé sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je tiens également à remercier M. Ivan Mrkić, Ministre serbe des affaires étrangères, et M. Enver Hoxhaj de leurs déclarations.

Il ya eu plusieurs développements positifs au cours de la période considérée. Les discussions techniques sur la mise en œuvre des accords conclus jusqu'à présent dans le dialogue facilité par l'Union européenne ont abouti à l'approbation par la Serbie du protocole technique sur la mise en œuvre de l'accord relatif à la gestion commune des points de passage. La Serbie coopère également avec l'Union européenne en vue de clarifier l'ambiguïté concernant la participation du Kosovo aux forums régionaux. Nous nous félicitons de ces développements et nous espérons que les parties vont bientôt reprendre un dialogue de fond sous l'égide de l'Union européenne afin de régler les questions litigieuses.

Malgré le calme relatif qui a prévalu au cours de la période considérée, il n'y a pas eu de changement important dans la situation en ce qui concerne les communautés minoritaires. Les incidents de sécurité récurrents qui les concernent doivent être traités d'urgence en vue de promouvoir l'harmonie intercommunautaire et de faciliter leur retour. La MINUK, conjointement avec les autres présences internationales, doit continuer d'encourager les autorités kosovares à régler les problèmes qui portent atteinte aux communautés minoritaires et à leurs sites culturels et religieux. À cet égard, Il est essentiel que la MINUK continue d'appuyer les activités de l'UNESCO.

Le problème des personnes disparues est une importante question humanitaire. Nous espérons que l'appui direct et les encouragements de la MINUK au Comité international de la Croix-Rouge permettront de faire des progrès dans ce domaine.

Nous prenons acte du suivi constant du procès en cours concernant l'affaire Medicus sur le trafic d'organes humains dont est saisi le Tribunal de district de Pristina. Ce procès doit se dérouler sans entrave, de manière équitable et transparente. Les présences internationales

au Kosovo, sous la conduite de la MINUK, doivent appuyer pleinement ce processus.

Enfin, je voudrais exprimer notre satisfaction devant le fait que la MINUK a continué de s'acquitter de son mandat de manière impartiale et en respectant sa position de neutralité, et a facilité la coopération entre Pristina et Belgrade, les différentes communautés au Kosovo, la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), la Mission État de droit menée par l'Union européenne du Kosovo (EULEX), et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous félicitons le Représentant spécial, M. Zarif, et la MINUK pour leur contribution visant à améliorer la situation dans le nord du Kosovo et les services rendus par la Mission dans des domaines qui permettent d'améliorer la vie quotidienne de tous les Kosovars. La Mission doit continuer de s'acquitter de son mandat conformément à la résolution 1244 (1999) et aux autres décisions pertinentes. D'autres entités présentes au Kosovo – l'OSCE, la KFOR et EULEX notamment – doivent continuer de coopérer et de coordonner leurs activités avec la MINUK, en conformité avec leurs mandats respectifs.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 10.